

Reçu le:  
**11 DEC. 2019**

CP		FS	
OB		LC	
JPS		ODU	
MP	2	BC	8
		S	8

Commune de Moudon  
Place de l'Hôtel-de-Ville 1  
Case postale 43  
**1510 Moudon**

Suivi:  \_\_\_\_\_

XPM  Agenda

Dossier 810.04

Epalinges, le 09.12.2019

## RAPPORT D'ANALYSE

N° de dossier : 19-VD-50083

V 1



### INTRODUCTION

But du contrôle : Autocontrôle / Eau potable / Commune de Moudon  
Prélèvement du : 20.11.2019  
Date arrivée : 21.11.2019  
Effectué par : Monsieur Emilio PINEIRO

### ÉCHANTILLON(S)

19-137468	Eau potable à la source S - Sources de Moudon, S8 - Chambre de Beauregard, 1510 Moudon	<b>Non conforme</b>
19-137469	Eau potable à la source S - Sources de Moudon, S16 - Source Chalet du Mont, 1510 Moudon	Conforme
19-137470	Eau potable dans le réseau de distribution R - Réservoirs de Moudon, R02 - Réservoir Beauregard	<b>Non conforme</b>
19-137471	Eau potable à la source ENR - Établissements non raccordés, ENR2 - Ferme Chalabruz - Captage - Eau non traitée, 1510 Moudon	Conforme
19-137472	Eau potable à la source ENR - Établissements non raccordés, ENR3 - Ferme Planche-Signal - Captage - Eau non traitée, 1510 Moudon	Conforme

### RÉSULTATS D'ANALYSES

**N° d'échantillon : 19-137468**

Prélèvement du : 20.11.2019  
Secteur : S - Sources de Moudon  
Lieu de prélèvement : S8 - Chambre de Beauregard, 1510 Moudon  
Dénomination spécifique : Eau potable à la source

Analyses micropolluants (VD-PCAM-Micropol)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
752-MON-003	Chlorothalonil sulfonic acid	<b>0.688 ± 0.241 µg/L</b>	max. 0.100 µg/L	Non conforme

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

APPRÉCIATION DE L'ÉCHANTILLON

- La teneur en acide chlorothalonil-sulfonique dépasse la valeur maximale admise (0.1 µg/L).  
Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD, RS 817.022.11).

**Cet échantillon ne répond pas aux exigences légales pour les paramètres analysés.**

**N° d'échantillon : 19-137469**

Prélèvement du : 20.11.2019  
Secteur : S - Sources de Moudon  
Lieu de prélèvement : S16 - Source Chalet du Mont, 1510 Moudon  
Dénomination spécifique : Eau potable à la source

Analyses micropolluants (VD-PCAM-Micropol)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
752-MON-003	Chlorothalonil sulfonic acid	0.081 ± 0.028 µg/L	max. 0.100 µg/L	

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

APPRÉCIATION DE L'ÉCHANTILLON

**Cet échantillon est conforme au droit en vigueur pour les paramètres analysés.**

**N° d'échantillon : 19-137470**

Prélèvement du : 20.11.2019  
Secteur : R - Réservoirs de Moudon  
Lieu de prélèvement : R02 - Réservoir Beauregard,  
Dénomination spécifique : Eau potable dans le réseau de distribution

Analyses micropolluants (VD-PCAM-Micropol)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
752-MON-003	Chlorothalonil sulfonic acid	0.154 ± 0.054 µg/L	max. 0.100 µg/L	Non conforme

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

APPRÉCIATION DE L'ÉCHANTILLON

- La teneur en acide chlorothalonil-sulfonique dépasse la valeur maximale admise (0.1 µg/L).  
Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD, RS 817.022.11).

**Cet échantillon ne répond pas aux exigences légales pour les paramètres analysés.**

**N° d'échantillon : 19-137471**

Prélèvement du : 20.11.2019  
Secteur : ENR - Établissements non raccordés  
Lieu de prélèvement : ENR2 - Ferme Chalabruz - Captage - Eau non traitée, 1510 Moudon  
Dénomination spécifique : Eau potable à la source

Analyses micropolluants (VD-PCAM-Micropol)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
752-MON-003	Chlorothalonil sulfonic acid	0.104 ± 0.036 µg/L	max. 0.100 µg/L	

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

APPRÉCIATION DE L'ÉCHANTILLON

**Cet échantillon est conforme au droit en vigueur pour les paramètres analysés.**

**N° d'échantillon : 19-137472**

Prélèvement du : 20.11.2019  
Secteur : ENR - Établissements non raccordés  
Lieu de prélèvement : ENR3 - Ferme Planche-Signal - Captage -  
Eau non traitée, 1510 Moudon  
Dénomination spécifique : Eau potable à la source

Analyses micropolluants (VD-PCAM-Micropol)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
752-MON-003	Chlorothalonil sulfonic acid	non décelé	max. 0.100 µg/L	

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

**APPRÉCIATION DE L'ÉCHANTILLON**

**Cet échantillon est conforme au droit en vigueur pour les paramètres analysés.**

**CONCLUSION DU DOSSIER**

La dilution n'étant pas suffisante, la source Beauregard doit être maintenue en décharge.

**ÉMOLUMENTS**

Les émoluments comprennent les frais d'analyses et les frais administratifs. Une facture vous parviendra prochainement par courrier séparé.

Émoluments : 967.00 CHF (Montant HT)

**VOIES DE DROIT**

Conformément aux articles 67 et 70 de la loi fédérale du 20 juin 2014 sur les denrées alimentaires et les objets usuels (LDAI), vous avez le droit de former opposition à nos décisions, par écrit auprès du Chimiste cantonal, dans un délai de 10 jours dès réception du présent rapport. L'opposant supportera les frais de la procédure de réexamen si son résultat lui est défavorable.

**REMARQUE**

Le présent rapport d'analyse ne concerne que le ou les échantillon(s) soumis. Des précisions quant aux méthodes utilisées peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.

P.O.   
LE CHIMISTE CANTONAL

Copie(s) à : Services industriels de Moudon, Monsieur Emilio PINEIRO, Place de l'Hôtel-de-Ville 1, 1510 Moudon